



**1936**  
Création du premier remonte-pente sur le versant nord du mont Ventoux

**1976**  
Création du chalet du mont Serein

**2022**  
Création de la SPL de développement touristique des stations du Ventoux

**Octobre 2022**  
Début des travaux du chalet

**Novembre 2024**  
Livraison du chantier

**Réhabilitation du chalet d'accueil des stations du Mont Ventoux**

La réhabilitation du chalet d'accueil des stations du mont Ventoux sur le mont Serein par la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) est exemplaire en plusieurs points.

### Contexte

Avec le réchauffement climatique, la neige se fait de plus en plus rare sur le Ventoux et les deux stations de ski qui y sont implantées, mont Ventoux et mont Serein, craignent de perdre une partie de leurs 700 000 visiteurs annuels. Face à ce constat, la Cove a décidé de réunir les deux stations en un pôle d'activités et d'expériences de pleine nature et d'altitude en toute saison. La réhabilitation du chalet d'accueil répond à cette volonté d'une destination unique sous la marque "Cap Ventoux expériences". La société publique locale de développement touristique Stations du Mont-Ventoux est créée en 2022 pour gérer l'exploitation et le développement des sites.

### Enjeu 1 : le choix de la réhabilitation

Le mont Serein est un sommet secondaire situé sur le versant septentrional du mont Ventoux. Il disposait déjà d'un chalet créé en 1976. D'une surface de 263m<sup>2</sup> sur deux étages, le bâtiment proposait un bureau pour les salariés, un accueil touristique et guichet pour la vente de forfaits à l'intérieur ainsi qu'un logement saisonnier. Au niveau inférieur se trouvaient deux garages, des toilettes publiques et un local de stockage. La terrasse sur l'avant ne disposait pas d'accès PMR.

Le cahier des charges de la réhabilitation comprenait plusieurs exigences avec la création :

- d'un vrai espace extérieur d'accueil et un préau
- d'un nouvel espace d'accueil distinct de l'espace bureaux
- d'un espace boutique
- d'un espace billetterie avec un accès direct depuis l'extérieur pour éviter les cohues à l'intérieur
- d'un espace séminaire.



Crédit : La Cove / Agence Marjorie Bouchet architecte

### ACTEURS DU PROJET

**Maîtrise d'ouvrage**  
Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin  
**Architecte**  
Agence Marjorie Bouchet architecte

### Fiche d'identité

**Typologie** : réhabilitation tertiaire  
**Surface de plancher** : XX m<sup>2</sup> SU (surface utile)  
**Altitude** : 1437m  
**Zone climatique** : H2  
**Coût des travaux** : 1 061 000 € TTC  
**Début des travaux** : 12 octobre 2022  
**Fin des travaux** : 2 novembre 2023



## Enjeu 2 : le choix du bois local

L'ambition de la Cove s'inscrit également dans un enjeu de protection du site. Les lieux d'accueil auront pour mission de sensibiliser les publics à sa fragilité. La réhabilitation du chalet d'accueil des stations du mont Serein, sur l'ubac du mont Ventoux, se doit de répondre à cet engagement de respect de l'environnement. Les matériaux ont été choisis en fonction de leur source d'approvisionnement, leur durabilité et la possibilité de leur recyclage. Les structures extérieures ont été conservées et couvertes de bardage de cèdre du Ventoux.

### BARDAGE EN CEDRE DU VENTOUX



### LE CHALET D'ACCUEIL AVANT

### LE CHALET D'ACCUEIL MAINTENANT



## SYSTÈMES CONSTRUCTIFS

Murs  
extérieurs

Bardage bois de cèdre

Chauffage

Chaudière bois